

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article1760>



Temps de travail des enseignants

Communiqué de presse du SNES-FSU 89 suite aux propos de Ségolène Royal sur le temps de travail des



Publication date: mardi 14 novembre 2006
nants en collège

e de Dijon - Départements - Yonne - A la Une dans l'Yonne -

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Temps de travail des enseignants : pour un débat sérieux

Une vidéo montrant Ségolène Royal tenir des propos sur le temps de présence des enseignants circule sur internet depuis quelques jours. Ces propos suscitent inquiétude et colère chez nos collègues du second degré et nombre d'entre eux nous font part de leurs réactions.

Ces images datant du mois de janvier sont diffusées 10 mois plus tard à quelques jours du vote interne au PS. Le SNES-FSU 89 n'entend pas s'immiscer dans une campagne interne à un parti politique et refuse toute instrumentalisation par qui que ce soit : il ne confond pas images volées et déclarations publiques.

Mais il entend prendre toute sa place dans le débat sur l'école à l'occasion des échéances électorales et ne peut rester indifférent aux propos outranciers, voire diffamatoires, concernant les personnels qu'il représente.

Le SNES 89 dénonce très vivement des affirmations qui ignorent les réalités du métier d'enseignant comme celles des établissements. La charge de travail des enseignants ne s'arrête pas aux heures de cours devant les classes, évidemment : travaux de recherche et de maintien au niveau des évolutions scientifiques de nos disciplines, réflexions didactiques et pédagogiques, préparation de séquences d'enseignement, réunions de concertation entre nous comme avec les autres parties prenantes du système éducatif, élaboration de projets, travaux de corrections, suivis des stages des élèves, rencontres avec les élèves et les parents, etc.

La question du soutien scolaire, le développement d'un véritable marché privé, les inégalités induites, ..., tout cela pose un vrai problème et interpelle la place du service public et de ses personnels. Cela mérite des réponses qui doivent s'articuler avec la question plus générale des missions des enseignants et de leur temps de travail. Mais **l'affirmation selon laquelle des enseignants donnent des cours dans le cadre d'entreprises privées est fausse.**

Sur cette question comme bien d'autres, le **SNES publiera fin novembre une brochure grand public sur ses propositions pour l'Ecole.**

Rappelons que le ministre prépare une réécriture des décrets modifiant les obligations de service des enseignants qui se traduira à la rentrée 2007 par un alourdissement de leur temps de travail.

Le SNES-FSU demande le retrait de ce projet et l'ouverture de discussions sur le temps et la charge de travail des enseignants de collège et lycée.